



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

SEANCE D'INFORMATION SUR LA DEMANDE DE PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE

DISCOURS DE SON
EXCELLENCE MADAME
LE PREMIER MINISTRE

Lomé, le 16 Mars 2021



Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les présidents de Commission,

Messieurs les présidents des groupes parlementaires,

Honorables députés à l'Assemblée Nationale,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

1. Permettez-moi, avant toute chose, de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits pour notre pays et ses habitants, notamment dans ce contexte particulier de la pandémie du coronavirus.

2. Je voudrais également avoir une pensée pieuse pour nos compatriotes qui ont malheureusement perdu la vie, et souhaiter un prompt rétablissement à tous ceux qui sont actuellement sous traitement.

3. Mesdames, Messieurs, le Togo continue d'être touché, à l'instar des autres pays du monde, par la crise sanitaire d'une ampleur inédite liée à la propagation de la Covid - 19.

4. Dès les premiers instants de l'apparition de cette maladie dans notre pays, le Chef de l'Etat, s'est immédiatement engagé, avec pragmatisme et détermination, pour conduire lui-même la riposte contre ce mal perniciosus qui met lourdement à mal l'ensemble des structures sociales et économiques dans notre pays, comme partout à travers le monde.



5. Des actions fortes et adaptées ont été prises. Il s'agit en particulier de la mise en place de structures techniques de gestion de la riposte.

6. La principale caractéristique de ces structures est leur adaptabilité et leur flexibilité pour nous permettre de faire face à l'évolution et mutations rapides observées.

7. C'est ainsi que la coordination nationale de gestion de la riposte a été mise en place et déclinée à tous les niveaux du territoire national. En effet, le Gouvernement, sous le leadership du Chef de l'Etat, a résolument fait le pari de s'appuyer sur le génie togolais fait de résilience et d'engagement déterminé.

8. Par ailleurs, le plateau technique a été renforcé afin d'améliorer les capacités de prise en charge notamment en dédiant le CHR Lomé Commune rénové à la prise en charge des malades mais aussi en mettant en place des centres dans chaque région capable de prendre en charge les cas qui viendraient à subvenir.

9. Le 1er Avril 2020, le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, en décrétant l'état d'urgence sanitaire a suscité une prise de conscience collective et pris l'engagement de ne laisser aucun togolais sur le côté.

10. Au-delà des restrictions et des contraintes de toutes sortes découlant des mesures qu'il a fallu décider et mettre en œuvre, nous pouvons aujourd'hui dresser un bilan assez positif, considéré comme une réussite par de nombreux observateurs extérieurs, notamment nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

11. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité à mon prédécesseur, le Premier ministre Komi Selom Klassou, ainsi qu'à toute son équipe, pour avoir su, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, coordonner la riposte, tout en restant constamment attentif aux populations togolaises.



12. Je voudrais également saluer la précieuse contribution et le soutien inestimable de l'Assemblée nationale, sous votre conduite, madame la Présidente, et l'implication des Honorables députés chacun à son échelle.

13. Tous Ensemble, Nous avons su appliquer des solutions togolaises à une crise sanitaire mondiale.

14. Les résultats encourageants constatés viennent de cette synergie entre les acteurs quel que soit leur positionnement dans la société togolaise.

15. Honorables députés,

16. Mesdames et Messieurs,

17. Pour notre part, plusieurs défis se sont posés à nous : le premier d'entre eux, déjà engagé, était la sauvegarde de l'année scolaire et l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021 dans un contexte de pandémie. Ceci a été possible grâce à la mobilisation de près de 4 milliards de FCFA notamment 1 milliard de FCFA pour subventionner les masques ; près de 600 millions de FCFA pour le matériel et les équipements, sans oublier un montant de près de 300 millions de FCFA versés aux enseignants volontaires au titre du programme « Novissi ». Enfin, la mise en œuvre de l'engagement de rendre gratuits les frais d'inscription aux examens est un signal de la volonté du Chef de l'Etat, de maintenir son agenda, y compris dans le contexte de crise sanitaire.

18. Le second défi était de poursuivre les actions de soutien vis-à-vis des entreprises. Un total de près de 40 milliards de F CFA de charges et taxes ont fait l'objet d'un report ou d'une suspension de la part de l'administration fiscale tout en renonçant à 4,5 milliards de FCFA afin de soutenir les acteurs économiques dans cette période difficile. Au total 18.000 entreprises ont pu bénéficier de ces mesures.



19. Le Gouvernement n'entend pas baisser la garde dans la lutte contre la pauvreté et c'est pour cela qu'il a maintenu une attention particulière aux secteurs sociaux en y consacrant près de 450 milliards de FCFA du budget 2021.

20. Ces mesures, qui viennent en compléter d'autres, n'ont pas suffisamment pu freiner l'augmentation du nombre de cas de Covid-19 dans notre pays.

21. Au 15 mars, nous dénombrons 8222 cas au total dont 1313 cas actifs et 6813 personnes guéries. Les services techniques ont effectué plus de 250.000 tests. Ce qui positionne notre pays comme l'un des pays qui réalise le plus de tests.

22. Malheureusement, nous nous approchons des 100 décès avec 96 décès enregistrés à ce jour. La situation reste donc préoccupante et les capacités de prise en charge sont de plus en plus sollicitées. Tout doit être fait pour éviter une saturation.

23. Depuis le début du mois de janvier 2021, malgré un couvre-feu instauré pendant la période de fêtes de fin d'année, une augmentation du nombre de cas est observée. C'est ainsi que la moyenne du nombre de cas au cours des 4 dernières semaines est d'environ 580 cas par semaine contre 100 à 150 cas par semaine entre novembre et décembre 2020.

24. Par ailleurs, il est constaté une surcharge hospitalière à laquelle s'ajoute l'épuisement du personnel de santé après une année de lutte contre cette pandémie.

25. La situation est particulièrement préoccupante dans le Grand Lomé qui observe 70% des cas avec une transmission essentiellement locale et communautaire. Freiner la propagation dans cette zone s'est révélé jusqu'ici compliqué voire impossible.



26. C'est le lieu de renouveler les appels au sens des responsabilités de chaque togolais en invitant chacun et chacune à un respect scrupuleux des mesures barrières partout où ils sont.

27. S'agissant des mesures complémentaires qui ont été prises dans la période, nous voudrions citer les plus emblématiques : la mesure de couvre-feu décrétée pour la période de fêtes de fin d'année et la dissolution de la Force anti-pandémie au bénéfice d'un dispositif mixte qui nous permet d'impliquer les civils afin de renforcer notre capacité à faire de la pédagogie pour faciliter une bonne application des mesures barrières.

28. Plus récemment, et toujours en nous appuyant sur le cadre juridique issu de la précédente autorisation, des mesures de restrictions spécifiques ont été prises concernant la région des savanes. Elles se sont accompagnées par la mise en œuvre du programme « Novissi » au profit des populations de la région. Ce qui porte à près de 850 000 le nombre total de nos compatriotes qui ont bénéficié de ce programme incluant 13.000 enseignants volontaires. Ce qui nous amène à un montant total décaissé d'un peu plus de 13 milliards de F CFA.

29. Madame la Présidente, Honorables députés, Mesdames et Messieurs,

30. Notre pays, malgré la situation sanitaire nationale et internationale a poursuivi sa marche vers le progrès en mettant en place une feuille de route gouvernementale dont l'essentiel vous a été présenté lors de la formation du nouveau Gouvernement.

31. Vous avez pu alors constater que la direction dans la conduite de l'action publique n'a pas changé avec comme élément central de la feuille de route, l'inclusion de nos populations à travers divers mécanismes qui les rendront plus résilientes encore face aux crises potentielles.

32. La nécessité absolue de protéger les populations togolaises a guidé le choix du Gouvernement de souscrire à l'initiative Covax qui a été mise en place afin de faciliter l'accès des pays aux vaccins.



33. C'est dans ce contexte, et avec l'engagement des plus hautes autorités que notre pays a réceptionné le 07 mars dernier les 156.000 premières doses de vaccin contre la Covid-19.

34. La campagne de vaccination vient ainsi s'ajouter à la panoplie de moyens dont nous disposons pour endiguer la propagation de la pandémie. La campagne, lancée le 10 mars, a déjà enrôlé 31000 agents de santé, avec une couverture vaccinale de 90%. La deuxième phase vaccinale, dont le dénombrement a commencé hier, concerne les personnes du Grand Lomé, âgées de 50 ans et plus, puis les personnes de moins de 50 ans atteintes de comorbidités.

35. Afin de couvrir la totalité de la population togolaise, des commandes supplémentaires sont effectuées dans un contexte marqué par une très forte concurrence entre les pays et entre les producteurs de vaccins.

36. En se fondant sur le délai de livraison des commandes, de la non disponibilité de certains vaccins, il faudra au minimum plusieurs mois pour atteindre l'immunité collective, c'est-à-dire vacciner 60% de la population togolaise.

37. Le bon déroulement de cette première phase de vaccination me donne l'opportunité de renouveler nos félicitations à l'ensemble du personnel soignant en première ligne de cette lutte et qui ne cesse de se mobiliser en particulier pour cette nouvelle étape.

38. Le Gouvernement n'est pas insensible aux évolutions constatées dans le cadre de l'utilisation du vaccin Astra Zeneca. Je voudrais rassurer la population togolaise sur le fait que le conseil scientifique, qui nous assiste depuis le début de cette pandémie, est saisi de manière permanente et fait un suivi diligent. Nous restons attentifs à toute recommandation que le Conseil scientifique pourrait nous faire.

39. Notre objectif dans cette lutte restera la protection de nos compatriotes et nous le ferons avec un esprit de responsabilité aigüe.

40. A cet instant de mon propos, permettez-moi, de réitérer nos remerciements à la communauté de nos partenaires techniques et financiers qui font preuve d'une solidarité agissante vis-à-vis de notre pays. Nous savons pouvoir compter sur eux pour la suite.



41. Madame la Présidente, Honorables députés, Mesdames et Messieurs,

42. Dans un contexte de maîtrise territorialisée de la situation sanitaire et de déploiement de la campagne de vaccination, la question d'une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire ou de sa sortie fut posée.

43. Saisi à cet effet par le Gouvernement, le Conseil scientifique a estimé que certaines mesures devraient nécessairement être poursuivies à l'échelle collective, comme le port du masque dans les espaces publics, les limitations de rassemblements publics, le maintien de la fermeture de certains lieux à forte concentration et si nécessaire des restrictions à la liberté d'aller et de venir.

44. À cette fin, il est apparu que le dispositif de droit commun fondé sur le Code de la santé publique dont la portée est strictement sanitaire n'est pas adaptée à la dimension interministérielle de la gestion de l'épidémie à la Covid-19.

45. C'est dans le but de permettre au Gouvernement de disposer du cadre juridique lui permettant d'agir rapidement et efficacement que j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement, de solliciter de la Représentation nationale, d'une part, la prorogation du délai d'habilitation pour une période de six (6) mois supplémentaires en vue de prendre de nouvelles mesures nécessaires et, d'autre part, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

46. Les projets de lois portant ratification des ordonnances prises sous la première habilitation seront soumis à l'Assemblée nationale dans les jours à venir pour en achever la procédure conformément à la constitution.

Que Dieu continue d'inspirer le Président de la République,

Qu'il bénisse le Togo et les Togolais,

Je vous remercie de votre aimable attention.